



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION:

Affaire suivie par : MUSQUI Muriel

ECOLE DES ARTS

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

N°D24DTEDA206

OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2025 AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE POUR L'ÉCOLE DES ARTS FUMEL VALLÉE DU LOT

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021C-88-EA approuvant le projet d'établissement de l'École des Arts ;

Considérant le projet de modernisation de l'École des Arts, s'agissant de l'achat d'instruments supplémentaires, de matériels pédagogiques et informatiques ;

Considérant que, pour soutenir la réalisation de ces projets, des subventions sont sollicitées pour l'année 2025, auprès du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, pouvant aller jusqu'à 50% du montant total conformément à la fiche du schéma culturel du Conseil Départemental. En cas de réalisation partielle du projet, le département est susceptible de proratiser la subvention octroyée ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) - De solliciter auprès du Conseil Départemental de Lot et Garonne une subvention d'un montant de 3 000 € TTC pour l'aide à l'investissement de l'École des Arts ;

2°) - De signer les conventions ou autres documents afférents à cette demande ;

3°) - Précise que ce projet sera prévu au Budget Primitif 2025.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Pour extrait certifié conforme

Fumel, le 09 décembre 2024

Le Président



Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 12 décembre 2024

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 12 décembre 2024

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com